

## Question orale CG le 29 juin 2021

### **Chemin d'accès aux fermes de la Grande et Petite Schönenberg**

#### **Quels sont les risques de l'emprunter ?**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Le chemin d'accès aux fermes de la Grande et de la Petite Schönenberg est en travaux depuis plusieurs mois. Il a été partiellement remis en état entre autres, aux frais de la communauté.

Empruntée occasionnellement par les membres de ma famille et par les amis de la nature pour des activités de plein air, nous constatons que régulièrement cette voie d'accès aux fermes est injustement barrée à la circulation des cyclistes, piétons, voitures, véhicules de livraisons, etc.

Ce chemin est aussi régulièrement souillé par le bétail qui pâture à cet endroit sans aucun respect du travail de rénovation effectué sur ce tronçon de chemin « privé à usage public » financé en partie par nous tous.

Mes questions :

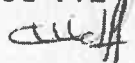
Est-il tolérable que ce chemin soit aussi mal mené et interdit partiellement à la circulation alors qu'il « appartient » en partie à la communauté villageoise ? Pouvez-vous préciser quelle est en francs et en pourcentage, la participation financière de la commune à ce chantier en cours et qui s'éternise depuis des mois ?

Quels sont les moyens d'agir de nos autorités pour que cette voie d'accès soit respectée et ouverte à tout à chacun sans risque et quelque soit la période de l'année ?

*Les amis de la nature vous remercient d'avance de vos réponses.*

Catherine Wolff

CG VTE



Vermes, juin 2021